

et son équipe à
e. Arrêté en France
ncy, en 2004, le
est très vite passé à
Suisse, hors de
éenne, a dû atten-
pour obtenir son ex-
est pas la seule dif-
trée par la justice
matière de collabora-
tionale. Elle n'a ja-
obtenir les rensei-
gnements de son par-

Prison requis

2005 en Belgique à
prison, en 2006 en
17 ans, en 2009 en
17 ans sept ans, P.V. cu-
pison. Il en a déjà
le sujet de ce procès,
relève la procu-
reur en Hove. Comme le
peut être jugé pour
des faits en une seule
instance suisse doit tenir
compte des précédentes sanc-
tions elles ont été pro-
longées - en appli-
quant la peine
additionnelle». Cela alors
de l'emprisonnement
fixé à 20 ans. Pour
ce qui concerne P.V., il
reste à voir si l'on tient

«Je souhaite bon courage au tribu-
nal pour trancher cette question
assez exceptionnelle», glisse
Gaëlle Van Hove, prônant la se-
conde option et réclamant trois
ans d'emprisonnement.

Au contraire, Me Delphine Jo-
bin, reconnaissant la culpabilité
de son client et soulignant sa «col-
laboration totale avec la justice»,
plaide avec une précision d'orfèvre
l'impossibilité de lui infliger
un jour de plus de prison. Pour
elle, le vase est déjà plein. «Le Tri-
bunal fédéral, dans son arrêt
rendu sur la détention provisoire
contestée par mon client, retient
qu'a priori il faut tenir compte des
condamnations et non des peines
subies», argumente-t-elle.

Les juges genevois l'ont finale-
ment suivie sur ce point estimant
qu'«il n'y a plus de place pour une
peine additionnelle». P.V. va dès
lors être extradé vers l'Allemagne
pour passer encore quelques an-
nées derrière les barreaux. Un ju-
gement que les parties plaignan-
tes, absentes, n'ont pas entendu.
Pas plus que les mots du prévenu
pour elles: «Je voudrais juste de-
mander pardon aux victimes. Ce
que j'ai fait est grave. (...) Je n'ai
rien gagné mais perdu, trop. J'ai
presque raté ma vie.» Le mythe
est fatigué.

Les Pink Panthers

un policier, il se dit
inspiré au retentis-
sant dans la
vie Graff, à
2013. Ce casse a valu
le surnom de Pink
Panther Yard ayant
une pierre précieuse
comme thème de beauté,
le film de Blake
Eaton, P.V. n'a
été par la justice
pour ce hold-up. Cet
est le Monténé-
grin de
multiples
procès compris pour
être dans son

pays, est en tout cas considéré
comme un pionnier de cette
mouvance, composée d'équipes
à tiroirs, pas forcément en
contact entre elles. «La Suisse a
été l'un des pays les plus touchés
par les Pink Panthers, avec une
quinzaine de braquages par an
dans les années 2000», retraçait
dans nos colonnes en 2013 un
inspecteur de la PJ genevoise. La
mouvance s'est affaiblie depuis
quelques années, en raison d'un
grand nombre d'arrestations
réalisées à travers l'Europe. Le
procès à Genève de l'un des pères
des Pink Panthers, P.V., marque
la fin de cette grande époque. **S.R**



Invité par le Musée d'ethnographie de Genève, Almir Surui raconte son combat pour préserver la forêt. OLIVIER VOGELSANG

Un chef indien conjugue modernité et durabilité

Almir Narayamoga Surui était l'invité samedi du Musée d'ethnographie

Une salle comble est venue écouter Almir Surui samedi après-midi au Musée d'ethnographie de Genève. Orné de sa coiffe de plume, le chef du peuple indien surui, qui vit dans l'Etat du Rondonia, au Brésil, lutte contre la déforestation de l'Amazonie. Premier de son peuple à avoir étudié à l'université, il est diplômé en biologie. Son engagement politique et écologique pour préserver la forêt amazonienne lui a valu de recevoir le Prix des droits de l'homme à Genève en 2008.

L'homme de 41 ans, dont la tête a été mise à prix et qui a vécu deux ans avec des gardes du corps, a rappelé que son peuple est entré en contact avec la civilisation moderne il y a 47 ans seulement. Trois ans plus tard, la population était décimée, passant de 5000 personnes à moins de 300 âmes, en raison des maladies transmises par les Blancs. Aujourd'hui, les Surui sont environ 1400, sur un territoire équivalent à Genève et Vaud réunis. Conduit par son chef, le peuple indigène

s'oppose à la déforestation des territoires préservés. «Comme un stratège, j'ai essayé de dialoguer avec le gouvernement et de favoriser un développement économique respectueux de l'environnement et socialement juste.»

Les Surui ont élaboré un plan de gestion durable de la forêt sur cinquante ans. Les arbres que les Indiens ne coupent pas donnent droit à des crédits carbone. «Des entreprises, comme par exemple des marques de cosmétiques bios, peuvent les acheter pour compenser leurs propres émissions de CO₂», précise Jean Lavelle, président de l'association NiceFuture, qui est l'origine, avec l'association Aquaverde, de la venue d'Almir Surui à Genève. L'argent gagné est ensuite investi dans la culture durable de la banane, du café ou du cacao. Le peuple surui se bat également contre le démantèlement des lois sur l'exploitation minière qui, pour l'instant, préservent la forêt. Un «énorme danger» guette, selon Almir Surui, car le sous-sol de la forêt, riche en or et en diamants, suscite beaucoup de convoitises. **Sophie Davaris**

Amazonie, Le chamane et la pensée de la forêt Jusqu'au 8 janv.